



SNUipp 23



Guéret, le 8 janvier 2010

PJ : Demandes conjointes du SNUipp23 et du SE-UNSA

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Creuse

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève concernant les personnels enseignants du premier degré de notre département :

- Non respect des droits des personnels :

Frais de déplacement des personnels

Médecine du travail

- Autoritarisme :

Aide personnalisée

Pressions des équipes de circonscriptions

- Simplification administrative et direction d'école

Demande d'une journée de décharge par période pour les écoles de 1 à 3 classes

Mise en place concrète de la simplification administrative

- Carte scolaire :

Chiffrage des besoins départementaux

Maintien des décharges des directions 4 classes

- Évaluations nationales

- Base élèves

- Gestion des situations exceptionnelles

Veillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire Départemental du SNUipp23

Fabrice COUÉGNAS

Le Secrétaire Départemental du SE-UNSA

Bernard MONTEIL